

Décision

Générale

colonial

Décision n° 204 du 16 février 1949 :

n° 204

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 février 1949

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1949

Date du numéro

28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les noms suivent ont droit à l'indemnité pour charges de famille : 2121. Gohar Hamadou, 2e classe, 1er compa gnie, pour compter du 1 er février 1949. 2123. Baddoul Hassan, 2e classe, 1er compa gnie, pour compter du 1 er février 1949.